

Créteil, le 28 juillet 2022

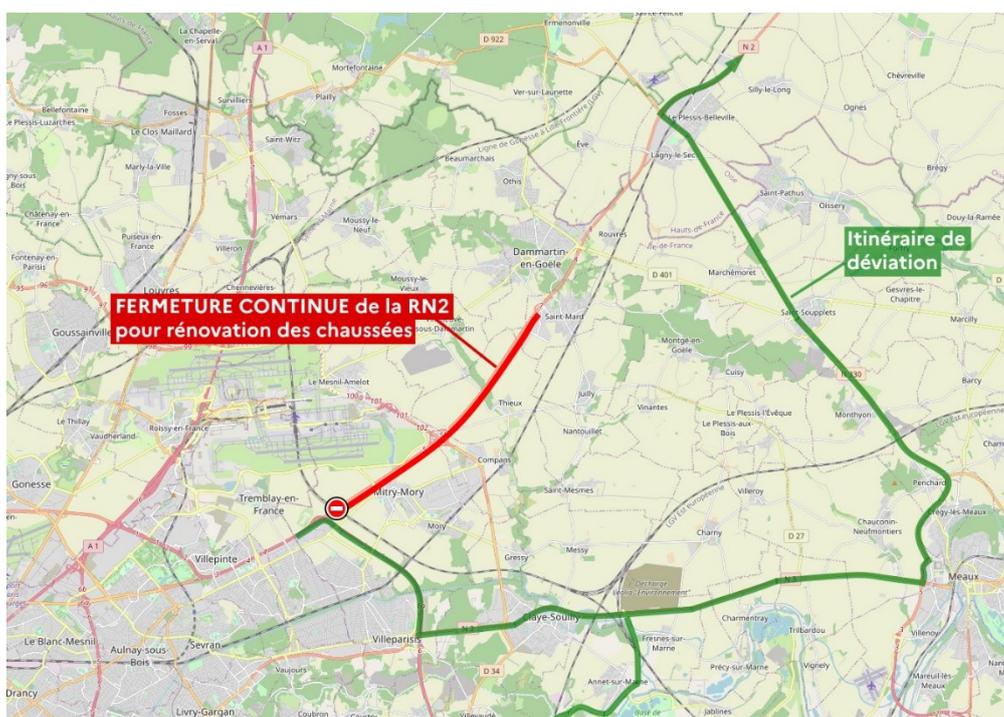
Rénovation de 15 km de chaussées de la Francilienne et de la N2 en août

Les chaussées de la Francilienne (autoroute A104) et de la route nationale 2 vont être rénovées cet été, dans le sens intérieur pour l'A104 et dans la continuité (sens Paris-province) pour la RN2. Ce **chantier réalisé par la direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)** de la DRIEAT, gestionnaire des autoroutes et routes nationales franciliennes, concerne **un linéaire particulièrement important de 15 km**, permettant de traiter en une seule fois ce sens. Pour atteindre cet objectif ambitieux, **une fermeture continue jour et nuit des sections rénovées est nécessaire** pour l'ensemble du linéaire concerné.

Les chaussées sont rénovées en utilisant **un enrobé composé à 40 % de matériaux recyclés, contre habituellement autour de 20 % sur ce type de chaussées**. Cette solution innovante sur les autoroutes et routes nationales franciliennes est rendue possible par un partenariat État / Région Île-de-France pour changer la route par l'innovation et l'expérimentation.

15 km de chaussées rénovées
35 000 tonnes d'enrobés mis en œuvre
25 jours continus de travaux
3,5 millions d'euros financés à parts égales par l'État et la Région

En phase 1, la RN2 sera fermée dans le sens Paris-province (A1 vers A4) entre l'A104 et l'échangeur avec la RD404 à Saint-Mard du 1er août matin (4h) au 12 août matin. Les bretelles d'entrée vers ce sens depuis la RD212 et l'ex-N1104 à l'échangeur de Compans seront également fermés sur cette période. Les déviations signalées aux usagers inciteront à la prise de la RN3 et de la RN330.

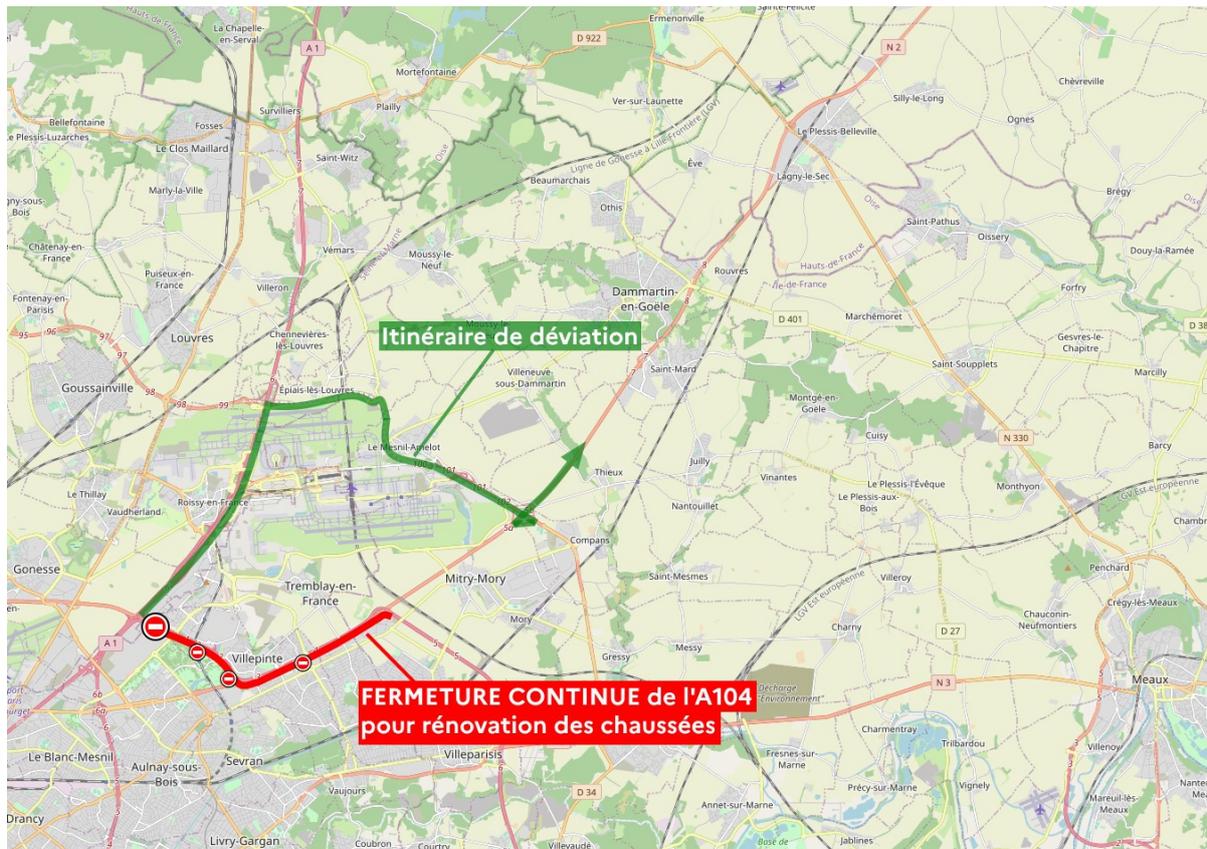


En phase 2, l'A104 sera fermée dans le sens intérieur (A1 vers A4) entre l'entrée n°1 (RD40 Villepinte) et l'échangeur avec la RN2 du 10 août au soir (22h) au 26 août matin. La sortie 2 (Parc des expositions), l'entrée 3 (ex-RN2) et l'échangeur 4 (Prison de Villepinte) seront également fermés sur cette période, uniquement dans le sens A1 vers A4. Les communes concernées sont Villepinte, Tremblay-en-France et Mitry-Mory.

Les déviations principales empruntent le réseau structurant :

- en venant de Paris, A1, RN1104 et RN2 ;
- en venant de Lille, A3 et A86 pour rejoindre l'A4 ;
- en venant de la RD170, A3 et A86 pour rejoindre l'A4 ou A1 et RN1104 pour rejoindre la RN2.

Les déviations signalées aux usagers suivent le réseau structurant : A1, RN1104 et RN2.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Les usagers peuvent consulter www.SYTADIN.fr pour préparer leur déplacement. Les alertes sont relayées sur Twitter (@SYTADIN).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1 et radio autoroute sur 107,7

Placée sous l'autorité du **préfet d'Île-de-France, préfet de Paris**, la direction des routes d'Île-de-France (**DiRIF**) de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (**DRIEAT**), service déconcentré du Ministère de la Transition écologique et solidaire, assure l'entretien, l'exploitation, la gestion et la modernisation des autoroutes non concédées et des routes nationales d'Île-de-France.

Site internet de la DiRIF : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr